



Référence à rappeler: AR/RG/ok

Strasbourg, le 7 septembre 2017

A l'attention des organisations non gouvernementales de jeunesse qui coopèrent avec le Conseil de l'Europe

Nous avons le plaisir de vous informer que la procédure de candidatures à l'organisation d'activités en coopération avec les Centres européens de la jeunesse pour le 2^{ème} semestre de 2018 est ouverte. Ces activités concernent surtout des sessions d'études et des « projets spéciaux ». Ci-joint, les conditions spécifiques et les critères de sélection pour ces activités.

Le programme d'activités pour 2018 a été décidé par le Comité de programmation pour la jeunesse sur la base des priorités et résultats attendus adoptés par le Conseil mixte de la jeunesse pour 2018-2019. Ayant égard aux sessions d'études déjà incluses dans le premier semestre, nous vous invitons à présenter des propositions d'activités qui correspondent aux priorités et thématiques suivantes:

Résultat attendu 1 - *Les jeunes jouissent de leurs droits et militent pour l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté.*

- Deux sessions d'études sur la mise en œuvre et révision de la Recommandation du Comité des Ministres CM/Rec(2015)3 sur l'accès des jeunes des quartiers défavorisés aux droits sociaux (Recommandation *ENTER!*)
- Une session d'études sur la mise en œuvre et diffusion de la Recommandation du Comité des Ministres CM/Rec(2016)7 sur l'accès des jeunes aux droits
- Une session d'études sur l'éducation aux droits de l'homme, avec un accent spécifique sur l'éducation aux médias avec les enfants et les jeunes

Résultat attendu 2 - *Les jeunes participent à la démocratie et au développement de la politique de jeunesse et du travail de jeunesse au niveau local, régional, national et européen*

- Deux sessions d'études sur la suppression des obstacles à l'organisation et participation de la société civile de la jeunesse, dont une session sur le rôle des conseils nationaux de jeunesse dans le développement des politiques de jeunesse (sur liste de réserve)
- Une session d'études sur la diffusion du Portfolio du Conseil de l'Europe sur le travail de jeunesse pour promouvoir le développement et la reconnaissance du travail de jeunesse.
- Une session d'études sur soutenir la diffusion et la mise en œuvre de la Recommandation du Comité des Ministres sur le travail de jeunesse

Résultat attendu 3 - ***En conséquence du soutien apporté par le Conseil de l'Europe aux jeunes, aux organisations de jeunesse et aux travailleurs de jeunesse dans la prévention et la lutte contre la discrimination, l'exclusion et l'extrémisme violent, les jeunes établissent et conduisent activement le dialogue interculturel.***

- Deux sessions d'études sur l'instauration de la paix et transformation des conflits.
- Une session d'études sur la participation des jeunes Roms

En plus de ces 10 sessions, le programme prévoit 6 sessions dans la liste d'attente dont une majorité devrait être faisable.

Les sessions d'études sont pour le Conseil de l'Europe une façon importante d'associer les jeunes à notre mission dans le domaine de la politique de jeunesse. Elles sont également un moyen concret de soutien aux organisations et réseaux de jeunes, leur permettant notamment de couvrir les coûts de leurs activités et en leur procurant un soutien pédagogique professionnel.

Les organisations et réseaux de jeunes souhaitant présenter une demande d'activité pour le 2^{ème} semestre de 2018 doivent envoyer leur candidature au plus tard le **1^{er} octobre 2017** à l'adresse suivante : eyc.studysessions@coe.int.



Antje Rothmund
Chef du Service de la jeunesse